

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 SEPTEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

PARTICIPATION FINANCIERE ANNEE SCOLAIRE 2015 / 2016 AU CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE PRIVEE " LES MARRONNIERS"

Fixe la participation de la Commune en référence aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique à 507.73 € par élève des classes primaires de l'Ecole Privée domicilié à St Germain Laval, pour l'année scolaire 2015/2016.

SUBVENTION CLASSE MATERNELLE ANNEE SCOLAIRE 2015/2016 A L'ECOLE PRIVEE "LES MARRONNIERS"

Décide d'attribuer une subvention de 180 € par élève, domicilié à St Germain Laval, de la classe maternelle de l'Ecole Privée "Les Marronniers" pour l'année scolaire 2015/2016.

SUBVENTIONS 2015

Décide d'accorder une augmentation de 1 % aux subventions attribuées annuellement.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « AU PAYS D'AIX ET D'ISABLE »

Alloue une subvention pour l'année 2015 de 100 € à l'Association « Au Pays d'Aix et d'Isable »

DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITE DES FETES

Accorde une subvention exceptionnelle de 700 € au Comité des Fêtes pour l'achat de matériel.

TRAVAUX D' "EXTENSION LIEU-DIT TRAMBLE"

Donne son accord sur l'évaluation présentée par le SIEL pour des travaux d' "Extension lieu-dit Tramble" et approuve le montant de la participation prévisionnelle de la commune, s'élevant à 11 230 € sous forme de fonds de concours.

PROGRAMME VOIRIE ANNEE 2016

Donne son accord pour l'inscription de la réfection de travaux de voirie, au titre du programme de voirie 2016 et sollicite l'aide prévue du Conseil Général de la Loire.

CONVENTION ADHESION AU SERVICE COMMUN ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Approuve les deux conventions de création d'un service technique commun entre la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable et ses communes-membres : mise à disposition d'un seul agent ou mise à disposition d'une équipe et de matériel. Autorise M. le Maire à les signer.